

Communiqué de presse du 16.05.2024

La représentation officielle des étudiant-e-s suisses prend position sur les mobilisations universitaires

L'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES) condamne les occupations en cours concernant le conflit israélo-palestinien et se distancie de toute revendication à caractère antisémite, islamophobe ou discriminatoire. Le droit de protester et de se réunir doit néanmoins être préservé et protégé.

« Les actions de protestation et les occupations dans les hautes écoles sont un moyen légitime et important d'exprimer son opinion. La limite de l'antisémitisme, de l'islamophobie et de la discrimination ne doit cependant jamais être franchie. Avec leurs revendications parfois discriminatoires et leurs appels à la violence, les mouvements étudiants actuels perdent toute légitimité », déclare Nadège Widmer, coprésidente de l'UNES.

« Nous tenons cependant les hautes écoles pour responsables de l'aggravation actuelle de la situation qui a conduit aux occupations », poursuit Widmer. En effet, depuis le 7 octobre 2023, un climat de silence est encouragé dans les hautes écoles, ce qui empêche tout discours constructif et ouvert. L'UNES a déjà [critiqué](#) cette retenue. De plus, une forte polarisation règne dans les médias, qui évince le discours rationnel et la science empiriquement prouvée. L'implication émotionnelle empêche un débat constructif. Les hautes écoles doivent donc d'autant plus mettre à disposition de manière proactive des espaces pour des approches et des discussions scientifiques sur un conflit très complexe, au lieu de le censurer. La réticence des hautes écoles ne correspond pas aux attentes et aux besoins des étudiant-e-s par rapport à ce conflit complexe et il est urgent d'agir. « Le statu quo dans les hautes écoles ne fera qu'accroître la polarisation », selon Widmer.

Le droit fondamental à la liberté de réunion et à la protestation non-violente s'applique également aux hautes écoles, qui font partie de l'espace public. Les hautes écoles sont un espace de débat politique. C'est pourquoi l'UNES demande que le droit à l'expression libre, mais non-discriminatoire, soit préservé.

Mais cela signifie également que les demandes de boycott général de la collaboration scientifique, comme l'ont demandé certain-e-s occupant-e-s, doivent être rejetées. La liberté scientifique implique une diversité d'opinions basée sur des faits. Cette diversité d'opinions est également cultivée par les hautes écoles du monde entier, c'est pourquoi les demandes de boycott sont généralisantes et nuisibles au discours scientifique et non-discriminatoire.

« Les critiques concernant la scientificité des collaborations de recherche devraient être examinées par les directions des hautes écoles selon des normes généralement valables et, le cas échéant, clairement rejetées. Aucune haute école ou groupe de chercheur-euse-s ne doit être exclu d'une collaboration pour des raisons politiques ou en raison de son origine ethnique ou religieuse », selon Nadège Widmer, co-présidente de l'UNES.

L'UNES appelle les étudiant-e-s protestataires à s'abstenir de tout slogan discriminatoire, antisémite ou islamophobe et à prendre en compte le débat demandé avec les directions des hautes écoles,

lorsqu'il est proposé. Nous incitons les étudiant-e-s à s'impliquer dans les associations d'étudiant-e-s locales avec leurs préoccupations.

L'UNES appelle les hautes écoles à gérer les occupations de manière non-violente et à renoncer aux plaintes pénales. En outre, elles doivent proposer une discussion non-discriminatoire sur le conflit.

Nadège Widmer, coprésidente de l'UNES, souligne : « Il est essentiel que nos hautes écoles soient un lieu sûr pour tou-te-s les étudiant-e-s, quelle que soit leur origine ethnique ou religieuse. Nous devons nous opposer activement à toute forme de discrimination et créer un espace pour un discours constructif, basé sur des faits ».

Nous nous tenons à votre disposition pour tout autre renseignement :

Nadège Widmer, Coprésidente (f/d), nadege.widmer@vss-unes.ch, +41 79 290 68 51

Luzian Franzini, Co-Secrétaire Général (d/f), sg-gs@vss-unes.ch, +41 79 781 77 36